

Action n° 2: **Accompagnement des exercices regroupés de premier recours : maisons, centres et pôles de santé pluri-professionnels**

Public ciblé :

Les professionnels de santé libéraux ou salariés

Référent :

Pays du Ruffécois

Agence Régionale de Santé

Partenaires

à mobiliser :

Fédération Régionale des Maisons et Pôles de Santé (FREMAPOSE) ; CPAM de la Charente ; élus du territoire ; professionnels de santé

Résultats attendus

L'installation de nouveaux professionnels de santé est favorisée par les regroupements professionnels et assure le renouvellement des départs.

Un cadre et des conditions d'exercice dynamiques contribuent à l'attractivité et la pérennité des effectifs de professionnels de santé.

Critères de suivi

Nombre de sites en projets ou opérationnels

Nombre d'installations de professionnels de santé - nombre d'étudiants stagiaires

Nombre de départs remplacés

Calendrier

Durée du CLS

Description de l'action

L'ensemble du PETR du Pays Ruffécois est reconnu comme « sous vigilance » ou « fragile » par le Zonage d'Accompagnement Prioritaire du Projet Régional de Santé, ce qui indique un déficit d'offre de soins premiers recours eu égard aux besoins de la population. Les regroupements de professionnels de santé constituent l'une des solutions pour améliorer l'accès des populations à ces soins, tout en assurant une meilleure coordination entre soignants.

L'information aux professionnels de santé, puis leur accompagnement dans la rédaction et le suivi de leur projet de regroupement professionnel s'inscrit tout au long du CLS. Une complémentarité entre le PETR et l'A.R.S. permet de suivre les porteurs en proximité, tout en bénéficiant d'une expertise apportée entre pairs par la FREMAPOSE. Le travail en équipe pluridisciplinaire, le projet de santé et l'accès aux soins, le système d'information ainsi que l'implication des patients dans leur prise en soins est au cœur de l'engagement des professionnels, qui doit être valorisé sur le territoire et au-delà.

Les projets labellisés : MSP – PSP de Nanteuil en Vallée / MSP –PSP d'Aunac Bords de Charente / MSP de Saint Angeau

Les projets en cours de dépôt d'un dossier pour une labellisation : PSP – MSP du secteur Vars Saint Amant / PSP Mansle-Luxé

Les regroupements de professionnels, en projet :

L'objectif est d'accompagner la dynamique des professionnels, porteurs d'un regroupement, jusqu'à la formalisation de leur projet, sur tous ses aspects. Le Comité de Sélection Régional de l'A.R.S. permet une reconnaissance de chaque démarche, *via* un label.

1. Première information sur les modalités du regroupement professionnel (maisons, pôles et centres de santé) et les étapes d'une démarche (A.R.S.) ;
2. Constitution d'un collectif professionnel : appui à la formalisation d'une association loi 1901 (PETR) ou d'une Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires (FREMAPOSE) ;
3. Rédaction du projet de santé : appui conjoint FREMAPOSE/ARS/PETR pour aider à la structuration du projet collectif des professionnels et à sa rédaction ;
4. Immobilier : conseil auprès des élus sur la constitution du projet immobilier (Pays).

Calendrier

Description de l'action (suite)

Durée du CLS

Les regroupements de professionnels labellisés :

Une fois la démarche reconnue, de multiples possibilités s'ouvrent pour mettre en œuvre le projet de santé :

- Coordination des professionnels de santé, dans le cadre des nouveaux modes de rémunération (création d'une Société interprofessionnelle de soins ambulatoires pour les Maisons de santé...);
- Coopération avec les établissements de santé (Cf. fiche 3 du CLS) ;
- Système d'information partagé.

Que les professionnels soient ou non regroupés en un même lieu physique, leur dynamique doit être préservée et confortée par l'ensemble des acteurs en santé du Ruffécois. Cela contribue à la dynamique d'aménagement du territoire et à une communication lisible et positive auprès du grand public.

L'A.R.S., au travers de financements spécifiques attribués en Comité de Sélection Régional ; la FREMAPOSE, par un accompagnement entre pairs ; le PETR du Pays Ruffécois sur la valorisation au quotidien de la démarche et l'appui administratif au projet ; ainsi que les élus du territoire s'engagent pour assurer la pérennité de ces structures.



La mobilité

Les regroupements de professionnels de santé ont pour mission de permettre une offre de soins organisée et cohérente en milieu rural pour éviter une désertification médicale de l'espace rural et assurer une offre de soins de proximité.

L'accès aux soins est une question d'aménagement du territoire intégrée au SCoT du PETR du Pays Ruffécois afin de concilier l'offre de service et les transports en commun.